

# COMMISSAIRE DE POLICE

## Descriptif du métier et missions principales

Les commissaires de police constituent le corps de conception et de direction de la Police Nationale qui est un corps technique supérieur à vocation interministérielle relevant du ministère de l'intérieur. Ils dirigent un service de la Police Nationale (commissariat, service de police, etc.) et l'ensemble des personnels qui y sont affectés.

Ils exercent les attributions de magistrat (notamment officier du ministère public) que la loi leur confère. Ils sont dotés d'un uniforme mais peuvent exercer en civil.

## Conditions d'accès au métier

Pour le concours externe de commissaire, la limite du nombre de présentation a été supprimée. Accessible de 18 à 45 ans avec un bac +5 (sauf dérogations\*).

- être titulaire du master, ou d'un autre diplôme classé au niveau 7 au sens du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes ([décret 2007-196 du 16 février 2007](#))  
*N.B. : peuvent se présenter les candidats justifiant qu'ils accomplissent la dernière année d'études en vue de l'obtention du master ou d'un diplôme ou titres requis. En cas de réussite au concours, ils ne seront nommés élèves que s'ils justifient, avant la date fixée d'entrée en école qui suit immédiatement le concours, de la possession du master ou du diplôme ou titre équivalent. A défaut, ils perdent le bénéfice de leur réussite au concours. Peuvent faire acte de candidature les personnes justifiant de **3 années d'activité dans la même catégorie socioprofessionnelle** que celle de l'emploi postulé (2 ans pour les titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui requis).*
- avoir entre 18 ans et moins de 45 ans au 1er janvier de l'année du concours (sauf dérogations\*);
- être de nationalité française ;
- être de bonne moralité, avoir un bulletin n°2 du casier judiciaire ne comportant aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées ;
- être en règle avec le Service national, Journée Défense et Citoyenneté (JDC, ex JAPD). Les personnes âgées de plus de 25 ans sont dispensées de leur obligation du service national et à ce titre, aucun justificatif n'est demandé aux intéressés. Pour les personnes de moins de 25 ans n'ayant pas accompli leur Journée Défense et Citoyenneté, une attestation provisoire de participation délivrée par le [Centre du Service National](#) doit être fournie.
- répondre aux aptitudes physiques requises lors de la visite médicale : se référer à l'[arrêté du 25 novembre 2022](#) relatif à l'appréciation des conditions de santé particulières exigées pour l'exercice des fonctions relevant des corps de fonctionnaires actifs des services de la police nationale.

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

L'examen médical comporte obligatoirement un dépistage de l'usage des produits illicites dont le résultat doit être négatif. Seul le médecin, lors de la visite médicale, sera habilité à déterminer votre aptitude physique à un emploi au sein de la police nationale.

\* Dérogations :

**La limite d'âge n'est pas opposable :**

- Aux mères et aux pères de 3 enfants et plus, et aux personnes élevant seules un ou plusieurs enfants ;
- Aux sportifs de haut niveau (liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministre chargé des sports).

Pour tous renseignements ou informations complémentaires, rapprochez-vous du bureau du recrutement de votre SGAMI.

**La limite d'âge peut être reculée, sans pouvoir excéder 47 ans au 1er janvier de l'année du concours :**

- D'un temps égal à celui passé au titre du service national actif ;
- D'un an par enfant à charge, par personne handicapée à charge, par enfant élevé pendant 9 ans avant qu'il n'ait atteint son seizième anniversaire ;
- À des titres divers (anciens sportifs de haut niveau inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministre chargé des sports, anciens travailleurs handicapés).

Pour tous renseignements ou informations complémentaires, rapprochez-vous du bureau du recrutement de votre SGAMI.

**La limite d'âge peut être reculée jusqu'à 47 ans :** pour les personnes élevant un enfant de moins de 16 ans, ou ayant élevé pendant 5 ans au moins, un enfant avant son seizième anniversaire (sans préjudice de l'application des autres dispositions relatives au report de limite d'âge au titre des charges de famille).

**Peuvent présenter le concours sans condition de diplômes :** les mères et les pères d'au moins 3 enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement, les sportifs de haut niveau (liste arrêtée par le ministre chargé des sports).

Rendez-vous à cette adresse pour vous inscrire : <https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/commissaire-de-police>

En 2023, 40 postes étaient proposés au concours externe. Les fonctionnaires de police justifiant de 4 ans de service peuvent aussi passer le concours interne pour devenir commissaires.

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

## Epreuves du concours

Comme pour le concours d'officier de police, le droit est une matière importante au concours.

**La nature des épreuves au concours prédispose là aussi très largement les juristes quant aux chances de réussite.**

### Admissibilité

- 1) **Epreuve de culture générale** : dissertation sur un sujet d'ordre général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis 1900 jusqu'à nos jours (**durée : 5h00, coefficient 4**)
- 2) A partir d'un **dossier documentaire** à caractère administratif, **résolution d'un cas pratique** visant à dégager des propositions et solutions argumentées (**durée : 4h00, coefficient 4**)
- 3) **Épreuves de composition portant sur** : d'une part, sur le droit administratif général et/ou les libertés publiques et/ou le droit de l'Union européenne (**durée : 3h ; coef 4**) et d'autre part, sur le droit pénal général et/ou la procédure pénale (**durée 3h, coef 4**)
- 4) **Tests psychotechniques** écrits, non notés, permettant de mesurer les aptitudes intellectuelles et le profil psychologique des candidats et d'évaluer les aptitudes et un potentiel professionnel à exercer une fonction déterminée. **Durée : 2h.**

### Pré-admission

L'épreuve de pré-admission comporte des épreuves d'exercices physiques dont la nature, les modalités et le barème sont fixés par arrêté du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer.

Pour y participer, le candidat doit avoir obtenu, aux épreuves d'admissibilité, un total de points déterminés par le jury.

- parcours d'habileté motrice (PHM) ;
- test d'endurance cardio-respiratoire (TECR).

### Coef 3.

Toute note inférieure à 7/20 (à l'une ou l'autre des épreuves) est éliminatoire.

Le détail des épreuves est expliqué dans le document intitulé « **Descriptif des épreuves sportives** » disponible à l'adresse suivante :

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/commissaire-de-police>

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

**Admission**

- **Entretien avec le jury**, qui débute par une présentation du candidat d'une durée de 5 minutes au plus, permettant d'apprécier ses qualités de réflexion, ses connaissances d'ordre général, son comportement, son aptitude et sa motivation à exercer des fonctions de commissaire de police.

**Durée : 40 mn, coef 9**

**Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.**

Les **candidats titulaires d'un doctorat** bénéficient d'une épreuve orale adaptée, conformément à l'[article L. 412-1 du code de la recherche](#). Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury, qui a pour point de départ un exposé du candidat d'une durée de 10 minutes au plus, au cours desquelles il présente notamment ses travaux, son parcours et ses motivations à occuper l'emploi postulé.

**Durée : 45 mn, coef 9.**

*Les membres du jury disposent :*

- *des résultats des tests psychotechniques interprétés par le psychologue, membre du jury ;*
- *de la fiche de renseignements remise par le candidat, décrivant sa formation, ses expériences professionnelles, ses principales compétences et ses motivations. Le modèle est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer à l'adresse suivante : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr).*

*Cette fiche doit être transmise au service organisateur du concours à une date fixée par l'arrêté d'ouverture du concours. La fiche est transmise au jury par le service organisateur.*

- **Épreuve de mise en situation individuelle** à partir d'un cas pratique tiré au sort pouvant comporter un dossier documentaire professionnel d'une dizaine de pages. *Il s'agit d'une situation fictive émanant ou non de l'univers de la police, pouvant comporter un dossier documentaire permettant de comprendre les enjeux de la problématique. Après une phase de préparation, le candidat doit présenter oralement son analyse, ses réponses au problème posé par la mise en situation, puis répondre aux questions des examinateurs. Il ne s'agit pas d'évaluer les compétences techniques du candidat pour résoudre le cas exposé, mais des capacités en termes de management, d'intelligence sociale, de rapport à l'autorité, d'adhésion* *aux* *valeurs.*

**Durée 30 min - Préparation 30 min, coef 6.**

- **Épreuve orale de langue étrangère** consistant en une conversation à partir d'un texte, écrit dans la langue choisie (allemand, anglais ou espagnol), tiré au sort par le candidat. Le candidat indique son choix au moment de son inscription au concours. Il ne peut en aucun cas en

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

changer postérieurement à la clôture des inscriptions.

**Durée 20 min - Préparation 20 min, coef 2.**

À l'issue de l'admission, **une visite médicale est obligatoire**. Elle a pour but d'apprécier l'aptitude médicale du candidat à suivre la formation en école et à occuper toutes les fonctions de son statut qui pourraient lui être confiées à la sortie de l'école. [En savoir plus sur la visite médicale](#)

Les candidats à l'accès au corps de conception et de direction doivent répondre aux conditions d'aptitude physique définies par l'[arrêté du 2 août 2010](#) modifié susvisé. Ils doivent se soumettre aux examens et tests médicaux qui leur sont prescrits en vue d'établir qu'ils remplissent les conditions d'aptitude physique requises. La nomination des lauréats en tant qu'élèves commissaires de police est subordonnée à l'obtention de l'agrément du ministre chargé de l'Intérieur et des Outre-mer.

Après la réussite au concours, l'élève commissaire suit une scolarité de 22 mois à **L'Ecole Nationale Supérieure de la Police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69)** et alterne formation en école et stages en services actifs. A l'issue de la première année, l'élève est nommé commissaire de police stagiaire pendant un an. Les élèves commissaires s'engagent à servir pendant 7 ans minimum à compter de la titularisation.

*S'il met fin à sa scolarité plus de 3 mois après son incorporation ou rompt son engagement avant les 7 ans, il doit reverser au Trésor public une somme forfaitaire fixée par arrêté ministériel.*

La durée minimale de la première affectation est fixée à 2 ans après la titularisation. Après 9 ans d'exercice, il peut être inscrit au tableau d'avancement pour le grade de commissaire divisionnaire, contrôleur général après 2 années supplémentaires, puis inspecteur général après au moins 1 an et, enfin, directeur des services actifs.

## **Préparations au concours de commissaire de police**

### **Des astuces pour mettre toutes les chances de votre côté**

#### **Pour les épreuves orales**

- S'informer sur l'institution et le ministère de l'Intérieur.
- Suivre l'actualité et lire la presse.
- S'aider de l'expérience de nos e-ambassadeurs.
- Apporter une attention à sa tenue vestimentaire.
- S'exprimer correctement.
- Et surtout... rester soi-même !

#### **Ne négligez pas le sport**

- Répéter les exercices en respectant les consignes précisées dans la fiche de sélection.

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

- Aidez-vous du guide d'entraînement sportif et des vidéos.
- Un entraînement régulier et sérieux contribuera à améliorer vos performances.

Vous pouvez également consulter les annales du concours « commissaire de police » ici : [https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/commissaire-de-police#epreuve\\_annale](https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/commissaire-de-police#epreuve_annale)

La préparation du concours de commissaire débute donc lors de l'année du Master 2. Il faut ainsi être inscrit en Master ou titulaire de celui-ci, ou d'un diplôme ou d'un titre équivalent ou être diplômé d'un I.E.P.

Les masters ne préparent pas directement au concours. Il existe, à l'Université Paris-Panthéon Assas, le [Master Droit public Parcours Sécurité et défense](#) qui peut déboucher sur le concours de commissaire de police.

L'Université Paris-Panthéon-Assas propose également une préparation spécifique par l'intermédiaire de son IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires).

### **Préparation de l'IEJ de l'Université Paris-Panthéon Assas**

L'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ) « Pierre Raynaud » organise depuis 1990 une préparation au concours d'accès à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP).

Les enseignements préparent aux épreuves d'admissibilité et d'admission. La préparation commence la seconde semaine de septembre et se termine début février pour la préparation aux épreuves écrites et au mois de mai pour la préparation aux épreuves orales.

**Résultats concours 2023** : 7 étudiants admis (liste principale) et 3 étudiants en liste complémentaire

L'inscription à cette préparation à lieu de juin à fin novembre.

Sous réserve des conditions de présentation du concours, l'IEJ accueille les **étudiants de toutes les universités**. Il n'y a **pas de sélection pour être admis aux préparations EOGN / ENSP**. Le nombre de places étant toutefois limité, l'IEJ se réserve le droit de clôturer les inscriptions en cas de forte affluence.

*Diplôme d'université Police : Conception, Direction et Commandement*

L'IEJ Pierre Raynaud de l'Université Paris-Panthéon-Assas a ouvert à compter de la rentrée universitaire 2021/2022 un diplôme d'université **(DU) « Police : Conception, Direction et Commandement »** permettant aux étudiants de suivre la préparation au concours d'entrée à l'École nationale supérieure de la police (ENSP) dans le cadre d'une formation sélective et diplômante. Ce DU est ouvert aux non-boursiers comme aux boursiers. Les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur peuvent en outre déposer leur candidature pour intégrer, dans le cadre de ce DU, la Préparation Talents.

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

Plus d'informations ici : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-duniversite-police-conception-direction-et-commandement>

### **Classe Prépa talents du Service Public (CPTSP)**

30 places sont désormais proposées chaque année pour bénéficier d'un soutien pédagogique renforcé, d'un appui financier et de la compétence d'enseignants de l'Institut d'Études Judiciaires de Lyon 3, des universités de Lyon 3 Jean Moulin, de Paris-Panthéon Assas et de Clermont Auvergne ainsi que de tuteurs élèves commissaires de police.

S'inscrivant dans le cadre de la politique de promotion de l'égalité des chances et de diversification du recrutement dans la fonction publique poursuivie par le gouvernement, la Prépa Talents commissaire de police au sein de l'École nationale supérieure de la police (ENSP) de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69) est une préparation privilégiée visant à faciliter l'accès aux concours de commissaire de police à des jeunes méritants et motivés issus de milieux sociaux modestes.

Les candidats de la Prépa Talents commissaire de police sont également invités à présenter le concours d'officier de police.

En outre, les élèves bénéficieront en sus de leur préparation, des enseignements du diplôme universitaire intitulé « Analyse de la menace et stratégies de sécurité » contractualisé entre l'ENSP et l'UTT de Troyes.

### **Les conditions d'accès :**

#### **Les conditions d'accès requises au concours d'officier de police**

- Être âgé de moins de 35 ans au 1er janvier de l'année du concours ;
- Être de nationalité française ;
- Être titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent ;
- Être déclaré médicalement apte à exercer un service actif ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;

#### **Les Conditions de ressources :**

Le candidat doit répondre aux conditions de ressources fixées pour bénéficier d'une bourse d'enseignement sur critères sociaux prévue en application de l'article L.821-1 du code de l'éducation (cf art.3 2°arrêté du 5 août 2021).

### **Les épreuves de sélection**

1/ Examen de recevabilité des dossiers de candidatures (conditions requises pour le concours d'officier et conditions de ressources)

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

2/ Entretien avec un jury (qualité du parcours de formation antérieur, aptitudes et motivations) précédé de tests psychotechniques.

### Contenu de la préparation

Cette préparation réalisée en partenariat avec l'Institut d'Études Judiciaire de Lyon 3, des universités de Lyon 3 Jean Moulin, de Paris-Panthéon Assas et de Clermont Auvergne comprend deux parties d'une durée totale de 8 mois (préparation à l'écrit puis à l'oral).

### **Préparation à l'écrit**

- De septembre à février :

- incorporation de la classe, évaluation du niveau de départ,

- mise en place d'un suivi personnalisé, d'une formation aux différentes méthodologies des épreuves de concours (culture générale, droit pénal et procédure pénale, droit administratif, institutions européennes et libertés publiques) et d'une actualisation du contenu (intervention des universitaires),

- examens blancs réguliers dans les conditions du concours et préparation physique individuelle,  
- revue de presse hebdomadaire,

- Mi-janvier et début février : épreuves écrites du concours d'officier puis de commissaire de police (de préférence au centre de concours lyonnais).

**Préparation du diplôme universitaire** intitulé « Analyse de la Menace et Stratégies de Sécurité » dans les locaux de l'UTT de Troyes.

### **Stage en commissariat de police**

### **Préparation aux épreuves orales des concours**

De février à fin mai : préparation aux différentes épreuves d'admission des concours de commissaire et d'officier de police (mises en situation individuelle et collective, entretien avec un jury et épreuve de langue étrangère) et/ou autres concours de la fonction publique.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site suivant : <https://www.ensp.interieur.gouv.fr/Devenir-commissaire/Classe-Prepa-Talents-du-Service-Public-CPTSP> et celui-ci : <https://www.devenirpolicier.fr/concours-autres-recrutements/prepa-talents-commissaire-de-police>

### **Préparation au concours de commissaire de police de l'IEJ de Lille 2**

Pour aller plus loin, consulter le site internet : <http://droit.univ-lille2.fr/accueil>

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr



### **Préparation au concours de commissaire de police de l'université de Tours**

Pour aller plus loin, consulter le site internet :

<https://droit.univ-tours.fr/version-francaise/preparation-aux-concours-et-aux-examens-dentree/iej-institut-detudes-judiciaires-preparation-aux-concours-et-examens-dacces-aux-professions-judiciaires-1>

### **IPAG de Paris Cité**

DU Administration – Fonction publique

Pour aller plus loin : [https://droit.u-paris.fr/rubrique « Préparation concours fonction publique »](https://droit.u-paris.fr/rubrique«%20Pr%C3%A9paration%20concours%20fonction%20publique%20»).

### **IEJ de l'Université de Strasbourg « DU d'Etudes judiciaires et policières »**

Pour aller plus loin : <http://iej.unistra.fr>

### **IEJ Université Lyon 3 préparation « métiers de la sécurité »**

Pour aller plus loin : <http://www.iej-lyon3.fr/index.php/metiers-de-la-securite.html>

### **Préparation au concours de commissaire de police de l'IEJ de Paris-Ouest Nanterre**

Pour plus de détails, consulter la page : <https://iej.parisnanterre.fr/>

### **Le parcours d'études avec l'Université Paris Panthéon-Assas Université**

- [Masters de droit](#)
- [Master Droit public Parcours Droit et stratégies de la sécurité](#)
- [Master Droit public Parcours Sécurité et défense](#)

## **Qualités et compétences requises**

**Les policiers doivent être, de manière générale, dotés de qualités humaines et physiques.**

Sens du service public ; Autorité ; Sens des responsabilités ; Bonne condition physique ; Courage ; Impartialité ; Savoir garder son sang-froid ; Psychologue ; Compétences juridiques ; Déontologie ; Rigueur ; Sens de l'initiative ; Pédagogie ; Aptitude au dialogue et à l'écoute ; Technicité ; Goût pour le travail en équipe ; Disponibilité ; Savoir travailler dans l'urgence ; Réactivité ; Gestion des situations éprouvantes ; Esprit d'analyse et de synthèse ; etc.

## Emploi

En Île-de-France, au 1er janvier 2023, nets/mois

<b>En formation</b>	<b>1 977 € nets/mois (hébergement gratuit)</b>
<b>Début de carrière</b>	<b>3 238 € nets/mois</b>
<b>Fin de carrière</b>	<b>8 028 € nets/mois</b>

### Calendrier prévisionnel du concours

- **Date de clôture des inscriptions** : 6 novembre 2023
- **Date des épreuves écrites** : entre le 8 et le 10 janvier 2024.

Résultats des épreuves écrites : le 4 mars 2024.

- **Dates prévisionnelles des épreuves sportives** : entre le 20 et le 22 mars 2024.  
**Résultats des épreuves sportives** : le 22 avril 2024.
- **Dates prévisionnelles de l'oral** : du 13 mai au 17 mai 2024 à Lognes.  
**Résultats définitifs** : le 10 juin 2024.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de la police « devenir policier » :

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/commissaire-de-police#recrutementsencours>

## Pour aller plus loin

### 1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles)

ONISEP Parcours. *Les métiers du droit*. 2020

ONISEP Parcours. *Les métiers de la justice*. 2020

L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2018

STUDYRAMA. *Concours police, gendarmerie, défense*. 2019

STUDYRAMA. *Commissaire de police et officier de police - catégorie A*. 2016

SIREY. *Commissaire de police officier de police officier de gendarmerie*. 2017

SIREY. *Commissaire de police officier de police officier de gendarmerie*. 2013

Classeur CIDJ n°2.51

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

Dossier salle de documentation n°755 « Police »

Dossier d'information « *Concours de la gendarmerie concours externes niveau licence et master* »

Plaquette « Préparations aux concours et examens professionnels » : Institut d'Etudes Judiciaires de l'Université Paris II Panthéon Assas et Institut de Préparation à l'Administration Générale de Paris (IPAG de Paris)

## 2) Liens utiles

### Métiers et secteurs

- **Site de l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP)**

<http://www.ensp.interieur.gouv.fr/>

- **Site du ministère de l'intérieur**

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

- **Site « devenir policier » : site d'information pour le recrutement de la Police Nationale (conditions d'accès, programme détaillé du concours, inscription en ligne, annales depuis 2007, coordonnées des services de recrutement, etc.)**

<https://www.devenirpolicier.fr/>

- **Préparation de l'Institut d'Etudes Judiciaires de Panthéon Assas (en présentiel et en ligne)**

<https://iej.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/preparation-aux-concours-daces-lecole-nationale-superieure-de-la>

- **Décret n°2005-939 du 2 août 2005 portant statut particulier du corps de conception et de direction de la Police Nationale (commissaire de police)**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000813276&fastPos=2&fastReqlId=1133875138&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

- **Emploi et recrutement**

**Organisme de référence : bureau du recrutement de la Police Nationale**

73 rue Paul Diomède BP 14463020 Clermont-Ferrand Cedex 204 73 19 52 00

**Numéro info recrutement : 0 800 22 08 00** (appel gratuit depuis un poste fixe)

**Mission Orientation-Emploi**

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

- **Arrêté du 28 mars 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des concours pour le recrutement des commissaires de police de la Police Nationale**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028814584&categorieLien=id>

## **Sources utilisées pour réaliser cette fiche**

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- Classeurs du CIDJ
- ONISEP. *Le dico des métiers*. 2013
- [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)
- <http://www.ensp.interieur.gouv.fr/>
- <https://www.devenirpolicier.fr/>